



**Objet : Appel à candidature : 13<sup>ème</sup> « Marché de Nuit du Terroir et de l'Artisanat » de la ville de Gan.**

Madame, Monsieur,

La ville de GAN reconduit l'organisation du « marché de nuit » qui **aura lieu le samedi 8 juillet 2023.**

Cette manifestation a pour ambition d'animer et de proposer un moment convivial autour de producteurs du terroir, artisans d'art et/ou commerçants durant la période estivale de GAN.

La manifestation aura lieu sur la place de la mairie ; des tables et chaises seront installées pour offrir la possibilité au public de se restaurer sur place auprès des produits proposés par les exposants.

L'installation des stands s'effectuera à partir de 16h00, pour une ouverture du marché à 19h00.

Si vous souhaitez participer à cette manifestation, merci de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-dessous avant **le 23 juin 2023** à la mairie, au service à la population (05.59.21.61.31.).

Je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer mes cordiales salutations,

**Le Maire de Gan,**

**Francis PÈES**

---

**FICHE DE CANDIDATURE ET DE RENSEIGNEMENTS : MARCHÉ DE NUIT DU 8 JUILLET 2023.**

Nom ou raison sociale - .....

Nom et Prénom du responsable • .....

Adresse: .....

Code Postal..... Ville .....

Tel •..... Portable •.....

Courriel .....

Activité •.....

Décoration proposée pour le stand : .....

Besoins : (à répondre obligatoirement à défaut la ville ne fournira pas si demande non formulée !).

Je désire : .....mètres linéaires.

Puissance électrique • .....

Afin de prévoir au mieux les besoins en électricité de chacun et d'éviter les dysfonctionnements, il est impératif de préciser le(s)

Type(s) d'appareil(s) utilisé(s) et leur nombre :

.....

.....

**ATTENTION :**

Toute candidature vaut acceptation du règlement ci-joint annexé.

- Les dossiers parvenus après la date de candidature ne seront pris en considération qu'en fonction des places disponibles.
- Toute inscription ne sera définitive qu'au règlement des droits de place.

Signature précédée de la mention

Fait à .....

« Lu et approuvé » :

le .....